

## Compte-tendu du CTSD 2<sup>nd</sup> degré du 14 septembre 2018

Déclaration du SNES : revient sur l'affaire Ben Alla, le prélèvement des impôts à la source, l'austérité, les statuts, les contractuels, les évaluations en 2de, la réforme du lycée et Parcoursup. Grève du 9 octobre.

Le nombre de classe de plus de 26 élèves est en hausse dans le département (4,2% contre 3,9 l'an dernier).

Il y a des classes à plus de 24 élèves en REP (Roger-Martin du Gard, Renoir) et même en REP+ (Garcia Llorca)

Repose la question des seuls.

Tension sur le nombre d'AED par élèves sur le département : 1/72 à la rentrée 2015 ; 1/74 en 2016 ; 1/78 en 2017 ; 1/80 cette année.

Dans certains collèges REP, ce ratio va jusqu'à 1 AED pour plus de 100 élèves.

Déclaration de FO : Parcoursup, CAP 2022 : « objectifs, performance », problème du manque de postes, de la part variable des primes en fonction du mérite, réforme des retraites, projet de circulaire sur le rôle des profs principaux, arbitraire du PPCR, réforme des retraites, pour le maintien d'un Bac national

135 classes du 93 ont des effectifs supérieurs à 26 élèves, les seuils de 2015 ne sont pas respectés.

Déclaration de SUD Educ 93 : voir en annexe.

Déclaration de la CGT : Services publics, réforme du lycée : « cursus étudiant, sélection », réforme de la voie et du bac pro : - 10% d'heures → **Grève le 27 septembre**.

Pour le retour des UPE2A à 26 h, des moyens en Vie sco, en secrétariat élèves. Recours massif aux contractuels, postes non pourvus.

Déclaration de l'UNSA : Retour à l'école de la IIIe République : lire, écrire, compter. Problème de l'affectation des stagiaires. Pour une « école émancipatrice ».

*Je n'ai jamais vu l'UNSA autant remontée:)*

Réponses du DASEN :

- Pas de bilan de la rentrée pour l'instant, bilan lors du CDEN avant les vacances de la Toussaint.
- Il est inquiet sur les effectifs, qui sont loin des prévisions du ministère
- Sur Parcoursup, il y a un engagement du recteur à faire un bilan après le 21 septembre.
- Les tests de 2de sont obligatoires, au plus près des capacités des élèves, pour un parcours personnalisé, pas standardisé, le format numérique est plus pratique, il sera attentif à leur déroulement.
- Sur les effectifs, il y a en effet une augmentation des classes de plus de 26 élèves (11 classes en plus), mais aussi une augmentation du nombre de classe de moins de 20 élèves.
- Affectations tardives : il y a plus de contraintes au lycée, mais pas de problème au collège pour l'affectation des élèves. Problème de locaux au collège Corot.
- Tous les élèves d'UPE2A sont affectés.

« Il faut faire attention aux raisonnements par slogans, simplistes, les publications du ministère sont destinées à aider les enseignants jeunes, la dictée n'est pas ringarde, le champs est très large, il faut insister sur la résolution de problèmes en maths ».

*Bref, il nous fait une vraie leçon de didactique, assez hors de propos...*

- Le nombre d'HSE pour devoirs faits sera remonter lors du CDEN.
- Annonce d'une dotation de 6h pour 8 cas d'UPE2A ex-NF  
6 en REP : Evariste Galois à Epinay, Rosa Luxembourg, à Aubervilliers, Poincaré à La Courneuve, Neruda à Pierrefitte, Barbara à Stains, Painlevé à Sevran

2 hors REP : Pierre Curie à bondy et St-Exupéry à Noisy le Grand

Le Dasen : « Ces 8 collèges ont des E/D proches des repères, l'inclusion est toujours possible en dédoublement grâce aux 3h de marge, certains départements donnent seulement 12h aux UPE2A ».

### **Cas particuliers de collèges (non exhaustif)**

La plupart du temps, le DASEN répond « on va regarder » à l'énoncé des problèmes de chaque collège... Seule une mobilisation peut le forcer à vraiment regarder !

- Robespierre Epinay : 1,8 poste de CPE pour plus de 850 élèves.

Le Dasen répond qu'il y a un demi-poste d'AED en plus et il semble trouver cela suffisant...

- Feyder Epinay : problèmes d'emplois du temps, néo-tit sur 5 niveaux

- Auguste Delaune Bobigny : problèmes dans la mise en place de l'inclusion des UPE2A.

Le Dasen ne s'répond pas, pour lui l'inclusion est possible et c'est tout...

- République Bobigny : 30 élèves de plus que selon les chiffres de la DSDEN. Dégradation des conditions de travail, nombreux profs en arrêt de travail.

- Garcia Llorca Saint-Denis : postes non pourvus, installations sportives inutilisables, demande 0,5 AED et 1 CPE en plus.

Le Dasen a « déjà répondu »...

- Barbusse saint-Denis : hausse des effectifs, élève ULIS-IME en danger.

- Triolet Saint-Denis : pas de problème selon le Dasen, « l'E/D est bon ».

- Evariste Galois à Sevran : problème d'une TZR d'italien dont l'arrêté d'affectation ne correspond pas aux besoins des deux collèges.

- Prévert Noisy : 1/2 poste d'AP non pourvu, AVS en congés maternité, ATTE non remplacés.

L'AP et l'ATTE ne sont pas le problème du DASEN, il a l'air fataliste quand à l'AVS en congé maternité...

- Courbet Pierrefitte : 24 élèves pile dans toutes les 3<sup>e</sup>, seuils en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> dépassés avec l'intégration des ULIS. Une contractuelle n'a pas été réaffectée sur le poste.

Le Dasen répond que l'affectation des contractuel-les se fait en fonction de l'ancienneté.

- Diderot Aubervilliers : 10 élèves de +, personne pour les cours d'arabe, tensions sur les effectifs en 5e-3e, beaucoup d'appels de familles redirigés ?

- Halimi : le Dasen va « regarder de près », mais il est contre les temps banalisés en général.

- Tabarly Pavillon : problème d'inclusion des ULIS qui ne peuvent pas faire EPS. Le Dasen est très étonné, il répond que c'est un établissement privilégié.

Enfin , il y a beaucoup de postes vacants chez les Psy-EN, la DSDEN est en contact avec la DPE.

### **Questions de SUD Education 93**

**- Un chef a-t-il le droit de modifier le TRMD pendant les vacances et de refuser de le communiquer aux personnels à la rentrée ?** (collège République Bobigny)

Le Dasen tente de noyer le poisson, il dit qu'il devra être présenté au prochain CA, qui a lieu en novembre... Cependant, il admet qu'il « faut que l'information circule », qu'il y a une « règle de l'information et de la communication ».

**- Les heures de module-relais peuvent-elles être utilisées dans le cadre de l'autonomie des établissements en heures postes ou bien en heures supplémentaires ?**

Le Dasen répond qu'il n'y a aucune obligation, ça peut être des heures postes ou supplémentaires. *Attention, certains chefs semblent obliger les personnels à les prendre en heures sup...*

**- Est-il « non réglementaire » d'avoir 3h de LV2 au lieu de 2,5h au cycle 4, comme l'affirme un Principal ?** (collège République).

Le Dasen confirme, après plusieurs bifurcations, que l'arrêté du 17 juin 2017 autorise bien cela, contredisant ainsi le Principal en question.